



SGTM91

Section CFDT Alcatel Nozay

## Compte rendu CE du 14 septembre CCE du 19 septembre 2006

**Rachat de l'UMTS de Nortel.** Même si ce projet de rachat va augmenter les effectifs R&D d'Alcatel et renforcer la position du groupe dans l'UMTS, il confirme l'insuffisance de l'activité 3G du groupe. Ce projet aura des conséquences sociales car il existe de nombreux doublons. La Direction a d'ailleurs annoncé qu'il y aurait une réorganisation si ce projet aboutissait. Cela aura des conséquences sur le projet Montaigne même si la direction s'en défend. Sur Villarceaux le bâtiment Huygens est retardé. A Velizy les réaménagements liés à Montaigne sont arrêtés. Pourquoi ?

**Pour la CFDT même si ce projet renforce la R&D d'Alcatel et la position du groupe sur la 3G, il ne doit pas se faire aux détriments des salariés et entraîner des suppressions d'emplois.**

**Pour motiver les salariés sur les produits du futur, la direction doit utiliser les énergies existantes et ne pas s'épuiser à développer des synergies qui n'existent pas.**

**Fusion Lucent.** La fusion a été votée par les Assemblées Générales des actionnaires des deux Groupes le 7 septembre. Si les actionnaires d'Alcatel se sont prononcés massivement pour, plus de 88% (des actions représentées à l'A.G.), les actionnaires de Lucent ont été moins enthousiastes, seuls 51% ont voté pour. Ce qui dans ce genre d'assemblée peut être interprété comme un refus. Patricia Russo (DG) et Mike Quickley (Stratégie et R&D) ne résideront pas à Paris. Les services centraux du Juridique du marketing, des systèmes d'informations et des opérations seront basés au USA. Les suppressions d'emplois restent « Responsables et à l'étude ».

**Pour la CFDT, les entités restent en concurrence et la direction se refuse à donner des informations de nature à compromettre la procédure finale de fusion. Pour autant des échanges techniques et visites sont réalisés sur des activités sensibles d'innovation de R&I. La Direction considère que les synergies seront effectuées sur environ 3 ans. L'inquiétude des salariés est forte dans les domaines en redondance.**

**Projet Montaigne** Il n'y a pas de changement dans les orientations. Ce qui est prévu sur Villarceaux n'est pas remis en cause et le planning est déroulé normalement. Le bâtiment Copernic devrait être livré fin de l'année et les premiers déménagements de Marcoussis vers Villarceaux sont toujours prévus pour mars 2007. Les autres déménagements se feront en fonction du rythme de sortie des bâtiments. Villarceaux et Vélizy ne sont pas en mesure d'accueillir la totalité des salariés de Nortel, des solutions sont à l'étude ce qui explique le retard sur le bâtiment Huygens. La direction reconnaît implicitement que l'opération Nortel a une influence sur le projet.

Des modifications à la marge ont été annoncées : Le 3GRC, prévu sur Marcoussis, ira à Villarceaux -Le CTO de MCG reste à Vélizy (Nortel ?) - pour MRD il y aura un renforcement de l'équipe existante actuellement à Marcoussis, mais pas d'affectation d'activités sur Villarceaux.

Les salariés de Massy et Vélizy recevront leur lettre d'affectation avec une date prévisionnelle de leur déménagement la semaine prochaine.

La CFDT considère que les locaux sociaux doivent correspondre à l'image que la direction veut donner du projet Montaigne. La CFDT attache une attention toute particulière à la politique sociale et les œuvres sociales en sont un élément important. Interpellée par la CFDT, la direction a annoncé en CCE qu'elle revoyait sa copie et qu'un bâtiment, autre que le bâtiment P, sera affecté aux locaux sociaux, sans toutefois préciser lequel. Elle l'indiquera début octobre.

La CFDT reste vigilante sur les aspects déménagement et les locaux sociaux en continuant d'animer le groupe de travail CHSCT central.

**Faits marquants pour R&I, RDE, MRD.** Seules des informations ont été données sur les pôles de compétitivité( Voir ci-contre).

Pour la 2ème fois consécutive, les points sur RDE, MRD et R&I ont été reportés, en séance, au prochain CE.

La CFDT a dénoncé cet état de fait. Elle a demandé d'avoir des interlocuteurs étant en mesure de répondre à l'ensemble des questions des élus. Elle a également alerté la direction sur la situation de l'activité fibres où un poste vient d'être supprimé. Cette équipe voit son effectif se réduire à une peau de chagrin :10 personnes. Elle a demandé à la Direction de revenir sur cette décision et de ne pas laisser mourir cette activité stratégique pour l'entreprise. De même la situation d'Almap dans RDE est préoccupante

**Pôles de Compétitivité :** Certes le nombre d'emplois directs est aux yeux de la CFDT insuffisant mais un nombre significatif de projets sont actés ou en discussion dans les instances ad hoc (ministère, Académie...) L'effort de sensibilisation porte peu à peu ses fruits : mutualiser les compétences en matières de recherche et innovation en Europe entre le public et le privé tout en évitant l'écueil d'un financement caché d'entreprises privées par l'état. Pour Sytem@tic, le projet CARIOCAS porté par Alcatel, qui impacte R&I et OND devrait débuter le 1<sup>er</sup> octobre. Deux autres projets pilotés par Thalès devraient commencer en janvier.

### **Elections des représentants du personnel établissement Alcatel CIT Villarceaux :**

Le 16 novembre auront lieu les élections de vos nouveaux représentants du personnel pour deux ans. Lors de la négociation du protocole électoral, et pour anticiper l'augmentation progressive du nombre de salariés la CFDT a proposé un nombre d'élus CE et DP correspondant à une taille d'établissement de 2000 personnes. Soit 9 sièges pour le CE avec une répartition de 7 sièges au 3<sup>ème</sup> collège( ingénieurs et cadres) et 2 sièges au 2<sup>ème</sup> collège (mensuels) Et 11 sièges pour les Délégués du Personnel (DP) Cette proposition a reçu l'accord de l'ensemble des organisations syndicales et de la direction. Ceci s'ajoute à l'accord central CIT qui permet aux salariés mutés vers un autre établissement de conserver leurs représentants dans les instances de l'établissement d'accueil.

**Les fortes modifications de l'entreprise ne seront pas sans effet sur l'emploi et les conditions de travail. Les représentants du personnel doivent travailler à mettre « le beurre sur les épinards » en améliorant la gestion des œuvres sociales et en veillant à préserver l'emploi et les conditions de travail.**

Le maintien d'un nombre important de salariés Alcatel sur le Médiapole de Marcoussis doit également être considéré avec soin en prévoyant non pas des représentants spécifiques mais une totale intégration de leurs problèmes spécifiques à l'ensemble des problèmes de l'établissement de Villarceaux. L'arrivée de salariés des autres établissements sera pris en compte dans l'intégration de nouvelles activités, dispositions, propositions au CIE. La CFDT vous fera part, lors de la campagne électorale, de ses propositions.

L'organisation CFDT a tenu compte de la fusion des deux établissements : une seule section syndicale appelée CFDT Alcatel Nozay avec un nouveau bureau et la désignation par ses adhérents de nouveaux Délégués Syndicaux pour CIT.

Secrétaire de section	Laurent du Mouza (ASN)	Isabelle Guillemot (CIT) adjointe
Trésorier de section	Valérie Sabatier (CIT)	Stéphane Fromy (Avanex) adjoint
Délégués syndicaux	Gérard Mantoan (CIT)	Isabelle Guillemot (CIT)
	Laurent du Mouza (ASN)	Marylore Rialland (Avanex)

### **Pour Alcatel CIT, actuellement sur l'établissement vos élus CFDT au CE sont :**

Sylvie Barusseau (Ms) 31323	Marc Lacroix (Vx) 42786
Martine Chesson (Vx) 44213	Gérard Mantoan (Vx)44186
Jean Philippe Collet (Vx) 42851	Jacky Morin (Vx) 42392
Christian Cottevieille (Ms) 31171	Joachim Oliveira (Vx) 42274
Jean- Daniel Dupissot (Vx) 44632	Alain Pastouret (Ms) 31988
Arnaud Gonguet (Ms) 34217	Pierre Peloso (Ms) 31579
Isabelle Guillemot (Ms) 31844	Valérie Sabatier (Ms) 3175